

Nouveautés et suivi des demandes de la Régie de l'énergie

- 1 Le Transporteur présente ci-après les principales nouveautés de sa demande tarifaire 2019,
- 2 de même que les suivis demandés par la Régie dans ses décisions passées pertinents pour
- 3 le présent dossier, le tout accompagné des renvois et références pertinents.
- 4 Les principales nouveautés caractérisant la demande tarifaire 2019 sont décrites ci-après :

Sujets	Références
1. Indisponibilités forcées de 2 ^{ième} génération	HQT-3, Document 1
2. Démonstrations, suivis et scénarios alternatifs à partir du modèle MGA	HQT-3, Documents 1 et 1.1
3. Caractéristiques du mécanisme de réglementation incitative (« MRI »)	HQT-4, Document 2
4. Partage des écarts de rendement, selon le MTÉR reconnu par la Régie	HQT-5, Document 1
5. Étude expliquant et quantifiant les facteurs influençant le taux de pertes actuel du réseau de transport	HQT-9, Document 1, Annexe 1

- 5 Les suivis demandés par la Régie dans ses décisions passées pertinents pour le présent
- 6 dossier sont les suivants :

Page	Sujet	Pièce
Décision D-2002-95 Modification des tarifs de transport d'électricité au 1^{er} janvier 2001 (dossier R-3401-98)		
73	Hypothèses sur taux d'inflation et coût du capital, ainsi que données et résultats en \$ courants	HQT-9, Doc. 1
Décision D-2005-50 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2005 (dossier R-3549-2004 – Phase 1) et Budget des investissements 2005 pour les projets du Transporteur dont le coût individuel est inférieur à 25 millions de dollars (dossier R-3557-2004)		
11	Précision de toute activité visée par un changement de convention comptable et estimation de ses impacts sur les revenus requis et la présentation des résultats financiers	HQT-4, Doc. 1 et 2
13	Prévision des investissements sur 10 ans	HQT-9, Doc. 1
14	Répartition, aux fins de la planification du réseau et des impacts tarifaires des investissements, en fonction des dates de mises en service	HQT-9, Doc. 1
51	Liste des actifs (par projets ou catégories de projets de moins de 25 M\$) à ajouter à la base de tarification du Transporteur	HQT-7, Doc. 1 à 4

Page	Sujet	Pièce
Décision D-2006-66 Modification des conditions des services de transport (dossier R-3549-2004 – Phase 2)		
12	Présentation de la répartition du coût de service selon la fonctionnalisation retenue dans la présente décision	HQT-11, Doc. 1 et 2
Décision D-2006-76 Méthodes comptables et financières applicables aux demandes de déplacements et de modifications d'actifs du réseau de transport par des tiers (dossier R-3594-2005)		
6	Création d'un compte de crédit reporté et présentation distincte dans la base de tarification de la contribution et de l'amortissement cumulé y afférent	HQT-7, Doc. 1
Décision D-2008-019 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2008 (dossier R-3640-2007)		
11	Présentation d'un rapport d'exception lorsque des événements extrêmes sont enregistrés et retirés du calcul de l'IC-Transport Fourniture, en complément de l'indicateur IC-Transport, d'une ventilation de cet indicateur par cause principale, soit Facteurs climatiques, Défaillances d'équipements, Travaux programmés et Autres	HQT-3, Doc. 2
18	Nouvelle liste des indicateurs de performance	HQT-3, Doc. 2
83	Présentation du suivi annuel de la stratégie de couverture des ventes en dollars américains	HQT-8, Doc. 1
90	Présentation de l'évolution, en dollars courants et en dollars constants depuis 2001, du tarif annuel du service de point à point de long terme et de la facture de la charge locale	HQT-12, Doc. 1
Décision D-2009-015 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2009 (dossier R-3669-2008 – Phase 1)		
25	Précision, dans son suivi des divers indicateurs de performance, des orientations générales et des objectifs poursuivis dans ses activités réglementaires	HQT-3, Doc. 2
31	Suivi des retraits d'actifs effectués sur 5 années réelles, en présentant le détail des principaux retraits d'actifs passés et les justifications correspondantes	HQT-6, Doc. 6
52	Mesures d'efficience appliquées aux services reçus du groupe Technologie	HQT-6, Doc. 5.1
Décision D-2010-032 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2010 (dossier R-3706-2009)		
115	Mise à jour des données historiques relatives à l'ensemble des différents paramètres de la formule paramétrique de la Régie (section 4.2.4)	HQT-6, Doc. 2
115	Pour les années historique, de base et témoin projetée, les informations relatives aux mises en exploitation des projets supérieurs à 5 M\$, selon le format des tableaux 15 et 16 de la pièce B-1, HQT-7, Document 1 (section 5.3.1)	HQT-7, Doc. 1

Page	Sujet	Pièce
Décision D-2010-032 (suite) Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2010 (dossier R-3706-2009)		
115	Évaluation de la contribution du Distributeur pour chacune des années historique, de base et témoin projetée, sous le format du tableau R7.2-1 déposé à la pièce B-16, HQT-13, Document 1.1, page 18 (section 5.3.1)	HQT-12, Doc. 2
116	Mise à jour du tableau 10 présenté par le Transporteur à la pièce B-1, HQT-11, Document 2 (section 10.1)	HQT-11, Doc. 2
Décision D-2011-039 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2011 (dossier R-3738-2010)		
131	Justification de tout changement aux durées de vie utile ayant un impact tarifaire et présentation, avant son implantation, de l'impact de ce changement sur un horizon de 5 années (section 6.7)	HQT-7, Doc. 1
132	Mise à jour des tableaux 3 et 4 de la pièce B-1, HQT-9, Document 1, incluant tous les chemins d'interconnexion commercialement reconnus dans OASIS (section 9)	HQT-9, Doc. 1
Décision D-2012-059 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2012 (dossier R-3777-2011)		
106	Mise à jour du tableau R22.1 de la pièce B-0057 [pièce HQT-13, Document 1, p. 40] présentant l'impact global des mises en service sur les revenus requis, incluant l'amortissement lié à la base de tarification et les taxes en remplacement du tableau 16 de la pièce B-0020 [Pièce HQT-7, Document 1 présentant l'impact sur le rendement des mises en exploitation] (section 6.2.1)	HQT-7, Doc. 1
106	Complément d'information expliquant le lien et la relation entre les mises en exploitation réelles et projetées et la base de tarification pour trois années historiques et l'année de base (section 6.2.1)	HQT-7, Doc. 1
91	Justification des écarts significatifs pouvant être observés entre les données projetées et les données réelles des prévisions des besoins de service de transport de point à point à court terme (section 10.3)	HQT-10, Doc. 2
107	Données relatives au calcul du facteur d'utilisation servant à la répartition des coûts (section 11.3)	HQT-11, Doc. 2
Décision D-2014-034 Demande d'approbation du taux de rendement et du mécanisme de traitement des écarts de rendement (dossier R-3842-2013)		
68	Mise à jour du coût de la dette à effectuer en décembre, en utilisant les données du <i>Consensus Forecasts</i> du mois de novembre (section 5, par. 273)	HQT-8, Doc. 2 (à venir en déc.)
93 et 95-96	Partage des écarts de rendement, selon le MTÉR reconnu par la Régie (sections 6.1 et 6.3, par. 370, 381 et 385)	HQT-5, Doc. 1

Page	Sujet	Pièce
Décision D-2014-035 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2013 et au 1^{er} janvier 2014 (dossier R-3823-2012)		
157	Redressement des données relatives à la masse salariale et des explications y afférentes, s'il y a lieu, pour les années historiques, pour l'année de base et pour l'année autorisée, le cas échéant (section 4.2.1, par. 255)	HQT-6, Doc. 3
157	Mise à jour de la figure R2.1 de la pièce C-HQT-0071 [HQT-14, Document 5], relative à l'évolution réelle et prévue des départs à la retraite des employés du Transporteur (section 4.2.1, par. 256)	HQT-6, Doc. 3
157	Mise à jour du tableau 8 présentant les informations liées au coût de retraite pour l'année autorisée, l'année historique, l'année de base et l'année témoin (section 4.2.1, par. 262)	HQT-6, Doc. 1.1
158	Ventilation des coûts inscrits à la base de tarification pour le démantèlement, l'enlèvement et la remise en état de sites et année prévue de démantèlement, pour chacun des sites visés par une cessation prévue d'activités de transformation (section 5.2.1, par. 412)	HQT-7, Doc. 1
158	Justification des écarts historiques et, le cas échéant, présentation des améliorations apportées au processus d'élaboration des prévisions budgétaires [au niveau des mises en service], dès le dépôt initial de la proposition tarifaire du Transporteur (section 5.2.2, par. 459)	HQT-7, Doc. 1
158	Base de tarification autorisée reclassée pour l'année concernée, advenant des reclassements entre les composantes de la base de tarification pour une année donnée (section 5.2.2, par. 460)	HQT-7, Doc. 1
159	Mise à jour des données liées au service de compensation d'écart de réception, selon le tableau 2 de la pièce C-HQT-0040 [pièce HQT-10, Document 1] ; information relative au traitement, envers le fournisseur des services complémentaires, des revenus ou des coûts découlant de la facturation de ces services; information relative aux revenus tirés des pénalités liées à l'exploitation en distinguant ceux liés à l'article 3 des <i>Tarifs et conditions</i> et ceux liés aux articles 13.7d) et 14.5 (section 9.3, par. 627)	HQT-10, Doc. 1
159	Présentation distincte des sommes du compte d'écart associées aux pénalités prévues aux articles 13.7d) et 14.5 des <i>Tarifs et conditions</i> et de celles associées aux écarts de prévision des revenus des services de transport de point à point, comme présenté au tableau R32.1 de la pièce C-HQT-0065 [pièce HQT-14, Document 1] (section 9.6, par. 643)	HQT-10, Doc. 2
Décision D-2015-017 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2015 (dossier R-3903-2014)		
27	Intégration des résultats de la performance du Transporteur pour l'année historique dans les résultats de l'indicateur composite (section 2.1.3, par. 67)	HQT-3, Doc. 1
33	Présentation de la rubrique « Autres » de l'indicateur IC en sous-catégories (section 2.2.1, par. 104)	HQT-3, Doc. 2

Page	Sujet	Pièce
Décision D-2015-017 (suite) Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2015 (dossier R-3903-2014)		
34	Intégration de l'IC - Opérationnel aux indicateurs présentés à l'annexe 1 de la pièce HQT-3, Document 2, incluant une définition de cet indicateur et l'analyse des résultats sur la période d'examen (section 2.2.1, par. 106)	HQT-3, Doc. 2
58	Mise à jour du tableau R5.1 de la pièce HQT-13, Document 1.3 relativement à l'évolution prévue des départs à la retraite des employés du Transporteur (section 4.2.2.1, par. 232)	HQT-6, Doc. 3
72	Prévision, en novembre de chaque année, des besoins de transport transmis à RTA, pour l'année tarifaire à l'étude (section 4.3.1, par. 303)	HQT-6, Doc. 6.1 (à venir en nov.)
83	Mise à jour du tableau relatif au suivi des engagements d'achat de type Touloustouc, selon la méthodologie en vigueur et le format prescrit dans la décision D-2010-032 (jusqu'à ce qu'une décision soit rendue sur la politique d'ajouts au réseau de transport) (section 4.6.2, par. 370)	HQT-12, Doc. 2
91	Conciliation des projets de raccordement du Transporteur avec ceux du Distributeur, sous le même format que le tableau 22 (section 5.4, par. 409)	HQT-7, Doc. 1
Décision D-2016-029 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2016 (dossier R-3934-2015)		
26	Mise à jour des résultats des indicateurs de performance retenus par la Régie (par. 58)	HQT-3, Doc. 2
44	Prévision des besoins de transport ayant servi à l'établissement du coût du service de transport d'électricité auprès de RTA, pour l'année tarifaire à l'étude (par. 135)	HQT-6, Doc. 6.1 <i>déposée sous pli confidentiel</i>
46	Explication des changements à l'origine d'écarts de coûts inhabituels à titre d'achats d'électricité, le cas échéant, lors de toute nouvelle opération de refacturation interne de la part du Distributeur (par. 144)	HQT-6, Doc. 6
68	Maintien de la même structure et du même niveau d'information quant à l'évolution du réseau, pour les années historique, de base et témoin projetée (par. 263)	HQT-9, Doc. 1
69	Présentation de l'état de la transformation des postes de transport en maintenant le même niveau d'information et en commentant les cas de dépassement de capacité de transformation, en indiquant les mesures de correction envisagées (par. 267)	HQT-9, Doc. 1.1
71	Explication, pour cette catégorie d'investissement [maintien et amélioration de la qualité du service], des écarts de coûts entre le montant total des investissements prévus à l'horizon de planification dans la rubrique « Autres projets dont le dépôt à la Régie est ultérieur à [année témoin projetée] » et la somme des coûts des projets y étant inclus présentés par le Transporteur à titre indicatif (par. 278)	HQT-9, Doc. 1

Page	Sujet	Pièce
Décision D-2016-127 Demande d'approbation des exigences techniques de raccordement au réseau de transport d'Hydro-Québec (dossier R-3830-2012)		
67	Modifications au texte des <i>Tarifs et conditions</i> pour préciser les documents des exigences techniques de raccordement auxquels divers articles réfèrent et définir les trois documents relatifs aux exigences (par. 249)	HQT-12, Doc. 4 et 5
Décision D-2017-021 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2017 (dossier R-3981-2016)		
28	Mise en place d'un suivi annuel sur l'utilisation des charges en maintenance additionnelle (par. 69)	HQT-6, Doc. 4
30	Intégration de l'indicateur des IF dans la liste des indicateurs à suivre annuellement (par. 86)	HQT-3, Doc. 2
59	Présentation d'un suivi annuel des coûts de maintenance réels et projetés contenus dans les rubriques « Services externes » et « Stocks, achats de biens, ressources financières, location et autres » (par. 213)	HQT-6, Doc. 3 et 4
67	Mise à jour du tableau 6 de la pièce HQT-6, Document 2 (de la demande tarifaire 2017) en y présentant les coûts liés à l'implantation, à l'application et au maintien de la conformité aux nouvelles exigences des normes CIP, et ce, pour chacune des versions implantées après la Version 3, pour l'année autorisée, l'année historique, l'année de base et l'année témoin projetée (par. 246)	HQT-6, Doc. 2
91	Dépôt, lors de la première demande d'inclusion, partielle ou totale, d'un projet à la base de tarification, du suivi administratif déjà soumis à la Régie pour expliquer le dépassement des coûts de plus de 15 % (par. 364)	s. o.
91	Suivi des coûts de réalisation du projet dans chaque dossier tarifaire subséquent (i.e. une fois avoir réitéré sa dénonciation lors de la première demande d'inclusion à la base de tarification), jusqu'à la mise en service finale du projet (par. 365)	HQT-7, Doc. 1
107	Inclusion d'un texte présentant le critère de pointe exceptionnelle (de l'ordre de 4 000 MW) auquel réfère le Distributeur dans son plan d'approvisionnement, ainsi que son contexte d'application (par. 439)	HQT-9, Doc. 1
117	Maintien du même niveau d'information en ce qui a trait aux services complémentaires (par. 492)	HQT-10, Doc. 1
123	Préparation et dépôt d'une étude, au plus tard dans le dossier tarifaire 2019, expliquant et quantifiant les facteurs influençant le taux de pertes actuel du réseau de transport (par. 523-524)	HQT-9, Doc. 1, Annexe 1
123	Présentation de tout changement sur le réseau pouvant affecter le taux de pertes (par. 525)	HQT-9, Doc. 1

Page	Sujet	Pièce
Décision D-2017-021 (suite) Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2017 (dossier R-3981-2016)		
136	Évaluation de la contribution du Distributeur pour l'année témoin, avec des données plus récentes (par. 573)	HQT-12, Doc. 2
136	Comparaison de l'évaluation de la contribution réellement requise du Distributeur avec celle considérée dans la base de tarification de l'année associée et explication des écarts observés (par. 573)	HQT-7, Doc. 1
136	Précision quant à la source des données utilisées aux fins de l'évaluation de la contribution du Distributeur de l'année témoin projetée. Dans le cas où le Transporteur utiliserait l'allocation maximale en vigueur, présentation du résultat qui émanerait de l'allocation maximale proposée pour l'année témoin projetée (par. 575)	HQT-12, Doc. 2
Décision D-2017-025 Projet d'intégration des trois parcs éoliens de l'appel d'offres A/O 2013-01 au réseau de transport d'Hydro-Québec		
22	Détermination de la contribution du Distributeur en lien avec le Projet, ainsi que celle des modalités de recouvrement de cette contribution (par. 74)	s. o.
Décision D-2017-110 (pour des dossiers du Coordonnateur de la fiabilité) Demande d'adoption de normes de fiabilité (dossier R-3944-2015), Demande relative à l'adoption et à la mise à jour de 11 normes de fiabilité (dossier R-3949-2015), Demande d'adoption de sept normes de fiabilité (dossier R-3957-2015)		
43	Arrimage entre l'appendice C des <i>Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec</i> et les normes MOD-001-1a, MOD-008-1 et MOD-029-1a (par. 148)	HQT-10, Doc.1, Annexe 1 et HQT-12, Doc. 4
Décision D-2017-128 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2017 – Phase 2 (dossier R-3981-2016 - Phase 2)		
45	Clarifications quant au transfert (physique ou pas) d'une partie des ressources de la DIT à la direction RA TIC-HQT-HQIÉSP et au transfert de l'autre partie ailleurs, en fonction du niveau de soutien (par. 164)	s.o. ¹
50	Démonstration de l'absence d'inter financement et des gains d'efficacité générés par les transferts organisationnels (par. 187)	HQT-6, Doc. 5.1
50	Preuve probante sur la valeur économique et les économies associées aux ajustements organisationnels visés par le transfert de l'ancienne DPFC du Transporteur (par.188)	HQT-6, Doc. 5.1
52	Démonstration chiffrée de l'efficacité du Transporteur, découlant des transferts (par.196)	HQT-6, Doc. 5.1
77	Présentation de la répartition des coûts, selon le format du tableau 2 à la page 74 de la décision D-2017-128, en ajoutant une rubrique présentant les coûts facturés par le bureau de conformité (par. 313)	HQT-6, Doc. 3

¹ Cette exigence sera traitée dans le cadre du dossier R-4049-2018 (demande d'approbation des modifications au Code de conduite du Transporteur), conformément au souhait exprimé par la Régie dans la décision procédurale D-2018-091 (par. 18).

Page	Sujet	Pièce
Décision D-2018-001		
Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficience par le distributeur et le transporteur d'électricité (dossier R-3897-2017 – Phase 1)		
32-35	Détermination du Facteur X selon la méthode basée sur le jugement (par. 109-110) Présentation de la méthodologie et l'échéancier rattaché à la réalisation d'une étude de productivité multifactorielle (« étude PMF ») (par. 112) Inclusion des coûts de retraite dans la formule d'indexation (à valider en phase 3) (par. 117) Modalités d'une clause de sortie (par. 121) Modalités d'un mécanisme de traitement des écarts de rendement (« MTÉR ») à lier au MRI (par. 130)	HQT-4, Doc. 2
40	Sélection des indicateurs de performance, liés au MTÉR et à des cibles de performance, couvrant la fiabilité du service, la disponibilité du réseau, la sécurité du public et des employés et la satisfaction de la clientèle (par. 158)	HQT-4, Doc. 2
56-57	Utilisation d'un seuil de 2,5 M\$ pour les éléments de coûts à traiter en Facteurs Y et en Facteurs Z (à valider en phase 3) (par. 223-225) Examen des éléments de coûts afin de déterminer s'ils doivent être traités comme exclusions (Facteurs Y) ou exogènes (Facteurs Z) (par. 226)	HQT-4, Doc. 2
73, 77, 80 et 82	Dépôt d'une proposition de formule paramétrique relative aux dépenses en capital pour fin de comparaison (par. 300) Développement d'un facteur de croissance applicable aux dépenses en capital, aux fins de l'application de la formule paramétrique (par. 320) Dépôt d'une preuve sur la variabilité de la rubrique « Taxes » (par. 341) Examen de la pertinence de chacun des CÉR afin de déterminer s'ils doivent être traités dans la formule d'indexation ou en Facteurs Y (par. 352)	HQT-4, Doc. 2
19	Structure détaillée de la Haute direction (par. 26)	HQT-2, Doc.1
26	Présentation de l'indicateur IF de 2e génération, en traitant des aspects suivants (par. 61) : <ul style="list-style-type: none"> • améliorations apportées à l'indicateur de 2e génération par rapport à l'indicateur de première génération IF, afin de mieux évaluer l'impact et cibler l'équipement défaillant lors de la survenance d'une indisponibilité forcée ; • pondération selon les différents critères, dont notamment la durée, l'impact sur l'exploitation, la maintenabilité et la continuité de service ; • stratégies de maintenance en regard de l'indicateur IF de 2e génération ; • processus d'extraction des données et de comptabilisation, en lien avec l'indicateur IF de 2e génération. 	HQT-3, Doc. 1
26	Présentation, dès le début de traitement du présent dossier tarifaire, l'indicateur IF de 2e génération, lors d'une séance de travail (par. 62)	s. o.

Page	Sujet	Pièce
Décision D-2018-021 (suite) Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2018 (dossier R-4012-2017)		
33	Démonstration à l'effet que le comportement des sectionneurs et transformateurs de puissance correspond à celui des modèles de l' <i>Electric Power Research Institute</i> (« EPRI ») Production d'une validation de l'approche visant à utiliser la corrélation aux courbes de l'EPRI (par. 95)	HQT-3, Doc. 1.1
34	État des outils qui pourraient permettre de simuler l'effet d'une maintenance insuffisante pour l'ensemble de ses familles d'actifs, incluant celles partiellement couvertes par l'EPRI (par. 98)	HQT-3, Doc. 1.1
35	Suivi de l'évolution des impacts de la maintenance réalisée sur les taux de défaillance réels des sectionneurs et des transformateurs de puissance, en les comparant à ceux prévus dans le MGA, et explication des possibles écarts à compter de 2016 (par. 107)	HQT-3, Doc. 1.1
40	Production des scénarios alternatifs à partir du modèle MGA, en identifiant le scénario à partir duquel le risque additionnel devient important en fonction de différentes enveloppes budgétaires de maintenance additionnelle considérées (par. 135)	HQT-3, Doc. 1
42	État des calibrations découlant de la mise à jour des informations pertinentes au MGA (par. 139)	HQT-3, Doc. 1.1
42	Ajout de la figure 1 de la pièce HQT-15, Doc. 2.1 (B-0105) montrant la disponibilité du réseau de transport pour la maintenance et les projets sur une base mensuelle ainsi que les données de base chiffrées la soutenant (par. 140)	HQT-3, Doc. 1
47	Résumé des analyses statistiques sur les heures de main-d'œuvre requise, les coûts de matériel et des services externes (par. 164)	HQT-3, Doc. 1.1
47	Rapport de l'évolution de la situation relative à la maintenance du réseau, en précisant dans quelle mesure le montant accordé aura permis de maintenir la stabilité et la fiabilité du réseau Démonstration du passage d'un mode réactif à un mode préventif, en augmentant la fréquence de l'intensité des activités de maintenance (par. 167)	HQT-3, Doc. 1,1
54	Mise à jour de l'analyse des indicateurs de balisage (par. 204)	HQT-3, Doc. 3
55	Présentation des résultats du rapport de balisage de la firme <i>First Quartile Consulting</i> (par. 205)	HQT-3, Doc. 3
57	Présentation d'une proposition quant aux modalités de disposition du solde résiduel du compte d'écart - norme ASC 715, lequel devrait inclure les impacts liés aux coûts des travaux facturés par le groupe HQT-3 (par. 219).	HQT-6, Doc. 1
58	Présentation d'une simulation des MES prévues sur un horizon de 10 ans, sous le format du tableau 4 - pièce HQT-4, Doc. 1, p. 14 (B-0062) (par. 222)	HQT-4, Doc. 1
61	Présentation dans la preuve initiale de tout impact lié aux modifications de méthodes comptables sur les dépenses nécessaires à la prestation du service, de façon à ce que les données chiffrées soient comparables entre les années (par. 234)	s. o.

Page	Sujet	Pièce
Décision D-2018-021 (suite) Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2018 (dossier R-4012-2017)		
71	Mise à jour du tableau R7.1 de la pièce HQT-13, Doc. 1.2 en réponse à la DDR-3 de la Régie (B-0091 - Évolution des coûts – conformité aux normes CIP selon les versions 6 et 7) (par. 272)	HQT-6, Doc. 2
71	Suivi des coûts et des activités d'analyse préliminaire des projets de remplacement de l'automatisme RPTC et des systèmes SCADA (par. 277)	HQT-6, Doc. 2
73	Éléments de suivi dans la maintenance conditionnelle prioritaire proposés au dossier R-4012-2017, soit le nombre d'interventions, l'équipement visé par l'intervention et les coûts (par. 285)	HQT-6, Doc. 2
76	Suivi de l'avancement et des coûts des diagnostics des 278 installations prioritaires, en lien avec le budget spécifique reconnu par la Régie pour les travaux d'inspection des mises à la terre (« MALT »), comme proposé par le Transporteur (par. 301)	HQT-6, Doc. 2
81	Mise à jour du tableau 1 de la pièce HQT-6, Document 4 (B-0018 - Évolution des coûts de maintenance directs, p. 8) avec explication des écarts significatifs (par. 325)	HQT-6, Doc. 4
82	Nombre d'heures et d'interventions en maintenance, pour l'année historique 2016 dans la mesure de leur disponibilité), pour l'année historique 2017, l'année de base 2018 et l'année témoin 2019, selon le niveau de détails suivant (par. 327-328 : <ul style="list-style-type: none"> • maintenance préventive systématique ; • maintenance préventive conditionnelle (par niveau de priorité) ; • maintenance corrective. 	HQT-6, Doc. 4
82	Taux de réalisation de la maintenance initialement planifiée, par catégorie de maintenance, pour les années historiques 2016 et 2017 (par. 329)	HQT-6, Doc. 4
88	Analyse plus détaillée justifiant un recours au temps supplémentaire, par rapport au temps régulier, notamment par groupe d'emplois (par. 350)	HQT-6, Doc. 3
105	Présentation du coût complet et de l'effectif de tous les fournisseurs internes ainsi que, pour l'ensemble des services partagés, des volumes de besoins réels et projetés utilisés pour répartir les coûts entre les divisions d'Hydro-Québec, conformément à l'ordonnance formulée dans la décision D-2017-021 réitérée dans la décision D-2018-021 (par. 399)	HQT-6, Doc. 5.1
105	Détail de la facturation du Service de développement TIC par projet, en précisant les volumes utilisés aux fins de la répartition des coûts de ces projets (par. 401)	HQT-6, Doc. 5.1
107	Démonstration annuelle chiffrée de l'efficacité du Transporteur, découlant des transferts aux fournisseurs internes (par. 415)	HQT-6, Doc. 5.1
121	Présentation des informations suivantes, en lien avec l'établissement du facteur de glissement (par. 483) : <ul style="list-style-type: none"> • liste des projets majeurs et montants de MES associés, en élaborant sur leur probabilité de réalisation ; • part du facteur de glissement associée aux projets majeurs et aux projets inférieurs à 25 M\$. 	HQT-7, Doc. 1
121	Indication du groupe d'investissement (projets supérieurs à 25 M\$, inférieurs à 25 M\$ ou inférieurs à 5 M\$) auquel la réduction a été appliquée, pour ce qui est de la réduction du niveau de MES résultant de l'application du facteur de glissement (par. 484)	HQT-7, Doc. 1

Page	Sujet	Pièce
Décision D-2018-021 (suite) Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2018 (dossier R-4012-2017)		
142	Description de l'évolution du contexte lié aux contraintes de flexibilité opérationnelle et, le cas échéant, précision de la portion du facteur de glissement qui y serait liée (par. 485)	HQT-7, Doc. 1
142	Ajout d'une colonne indiquant le mois projeté de la mise en service au tableau 23 de la pièce HQT-7, Document 1 (B-0023) détaillant les MES projetées de l'année témoin (par. 572)	HQT-7, Doc. 1
144	Présentation et justification, le cas échéant, des changements à la stratégie financière de l'entreprise lors de la mise à jour du coût de la dette, tels qu'expliqués à la pièce HQT-8, Doc. 2 (B-0137 - Tableau 2: coût moyen de la dette intégrée) (par. 588)	HQT-8, Doc. 2 (à venir en déc.)
150	Information quant à l'état d'avancement des études relatives au projet de ligne dans le sud du réseau de transport ainsi que des conclusions émanant de ces études, dès qu'ils seront disponibles (par. 616)	HQT-9, Doc. 1
158	Précision des besoins de transport découlant du renouvellement de convention de service, en identifiant les besoins associés à la portion venant à échéance et ceux associés au renouvellement de convention (par. 650)	HQT-10, Doc. 2
160	Organisation d'une séance de travail afin de présenter l'étude expliquant et quantifiant les facteurs influençant le taux de pertes actuel du réseau de transport (doit se tenir avant le dépôt du dossier tarifaire 2019 et les intervenants des deux derniers dossiers tarifaires doivent être invités) (par. 662)	HQT-9, Doc. 1
173	Mise à jour de l'évaluation annuelle de la contribution du Distributeur en fonction de l'allocation maximale qui sera déterminée à la suite de la présente décision, tel que proposé par le Transporteur et tel qu'effectué dans le précédent dossier tarifaire (par. 707)	HQT-12, Doc. 1.2 (à venir après la décision sur le fond)